

République. 57,7 millions d'habitants.

Capitale : Rome (3 millions d'habitants).

1,6 million d'étudiants (1997). 61 % des jeunes terminant l'enseignement secondaire se sont inscrits en première année à l'université en 1997, 23 % des 18 - 24 ans sont effectivement dans l'enseignement supérieur².

76 institutions universitaires : 51 universités d'état, 3 techniques, 11 privées non reconnues par l'état, 2 universités pour étrangers et 3 établissements régis par une législation spéciale³.

L'université tentaculaire ? L'université la Sapienza de Rome abrite près de 200 000 étudiants, effectif record en Europe, et cette forte concentration d'étudiants n'est pas un cas isolé en Italie. Mais la qualité des infrastructures n'a pas suivi la massification de l'enseignement supérieur, il arrive par exemple à Rome que, faute d'amphithéâtres, les cours se déroulent dans les salles de cinéma... Il faut dans ce contexte franchir un certain nombre d'obstacles avant de pouvoir organiser une vie associative étudiante.

Les premières contraintes varient selon les universités qui, suivant le régime d'autonomie, choisissent leur organisation interne. Privées ou publiques, elles fournissent cependant toutes un enseignement classique, essentiellement composé de cours magistraux très traditionnels, avec une grande distance entre les professeurs et leurs élèves. Ayant achevé l'enseignement secondaire à l'âge de 19 ans, avec la " Maturita ", l'étudiant a le choix entre universités, universités techniques, instituts et Académies, ces derniers principalement pour les formations artistiques. Jusqu'à une très récente réforme, les études supérieures ne se validaient qu'au bout de 4 à 6 ans par le " Laurea ", ou bien en 2 ou 3 ans avec le " diploma universitario ", sanctionnant une formation plus courte de type professionnel, mais choisie par moins de 10 % des étudiants. Or le taux d'échec dans les études universitaires est élevé : 30 % des Italiens abandonnent leurs études pendant la première année, et finalement 60 % des étudiants sortent de l'université sans avoir eu aucun diplôme. Les autres terminent tard, l'âge moyen auquel les diplômés universitaires prennent leur premier emploi est de 28 ans, contre 22 ou 23 ans pour les autres formations⁴. Il existe en principe depuis la rentrée 2001 un diplôme intermédiaire qui s'obtient au bout de 3 ans, en lien avec l'harmonisation européenne, mais aussi avec les problèmes évoqués.

" Tout est politique " : les étudiants politisés de bords différents ne peuvent s'entendre sur aucun sujet commun. Ainsi, le conseil consultatif de la jeunesse, formé d'étudiants élus par région dans toute l'Italie, n'a ni pouvoir ni même force de proposition en raison des dissensions internes. Les syndicats étudiants sont en général liés à des partis politiques, qui les financent en partie. Il arrive que les associations, tout comme les partis politiques, n'aient pas d'existence légale en Italie : les premières ne souhaitent pas assumer le coût de l'enregistrement (environ 550 euros), et les seconds estiment qu'ils n'ont pas besoin de ce statut, ce qui peut empêcher de vérifier leur fonctionnement démocratique, par exemple. Cependant le nombre d'associations déclarées est en très nette hausse, principalement dans le nord du pays, également la partie la plus riche.

L'union des universitaires⁵ est l'association nationale des étudiants en Italie. Ce syndicat, présent dans les principales villes italiennes, se veut démocratique, et existe depuis 1995. Il mène différentes campagnes, en particulier pour dénoncer l'insuffisance de l'aide sociale aux étudiants en Italie. Cette dernière est en effet quasi inexistante : seulement 7 % des étudiants bénéficient des quelques bourses, d'un faible montant qui sont attribuées au mérite, avant les critères économiques. Comme dans les autres pays latins, les logements étudiants sont en nombre insuffisant, voire inexistant et très peu de studios sont disponibles dans le parc immobilier, la tradition familiale italienne ne prévoyant pas l'isolement. En conséquence, les Italiens vivent en collocation ou restent tard dans le foyer familial.

Les associations étudiantes trouvent difficilement des subventions en Italie. Elles peuvent négocier certains partenariats avec l'université où elles sont ancrées lorsqu'elles s'occupent d'activités pouvant contribuer à son rayonnement, comme organisation de conférences ou d'événements culturels. Par exemple l'université Luiss de Rome, privée, va endosser les frais

d'une conférence internationale organisée par ses étudiants. Elle alloue en général une somme de 20 000 euros par an pour les projets étudiants, dont les modalités de distribution peuvent changer d'une année sur l'autre, selon que l'université préfère privilégier trois projets importants ou en soutenir dix, mais avec moins d'argent. Lorsque trois associations seulement ont les moyens d'exister, elles rallient les étudiants dont le projet a été moins chanceux. On trouve fréquemment des associations étudiantes destinées à faciliter l'accueil des étudiants étrangers, en général soutenues par l'université pour tout ce qui relève de l'aspect administratif. Les associations étudiantes internationales⁶, qui trouvent leurs ressources à l'échelle européenne, sont également présentes de façon formelle, ainsi que quelques groupes politiques.

Mais dans la plupart des autres cas, même s'ils sont le fait d'un même groupe d'étudiants, les projets et loisirs s'organisent hors de l'université, sur des initiatives individuelles ou privées, comme les cours de danse ou les activités sportives. Les modes de communication ne sont pas non plus institutionnalisés : à l'université la Sapienza de Rome, les informations sont diffusées par affichage sauvage, ou sur les quelques panneaux de chaque faculté prévus à cet effet. Des journaux professionnels traitant de l'actualité de l'université sont disponibles partout, et peuvent servir aux associations pour annoncer leurs événements. Le site Internet studenti.it est le premier site étudiant en Italie en nombre de visiteurs, créé par d'anciens responsables syndicaux étudiants. Un des principes est notamment d'y trouver cours gratuits et librement partagés, outre de nombreuses informations, y compris sur les associations étudiantes de chaque ville. Son modèle s'exporte, un site jumeau existe en France...

Peu de changements sont envisageables à court terme, mais l'Italie est consciente du défi que représente l'université de masse et envisage un certain nombre de réformes, parmi lesquelles une fragmentation des universités gigantesques en des éléments plus petits, ou un suivi plus personnalisé des élèves par un tuteur. Les associations étudiantes bénéficieront peut-être de ce souci de meilleure communication entre les institutions.

1-Données Istat, institut national italien de statistiques.

2- 1997/98 source Eurostat.

3- Chiffres 2000/2001 de l'association internationale des universités, UNESCO.

4-Idem, pour 1997.

5 -UDU : Unione degli Universitari

6-Cf. chapitre " Engagements européens ".